

Séance n° 11. TD

« Trajectoires et Origines (TeO), enquête sur la diversité des populations en France

L'enquête TeO vise à décrire et analyser les conditions de vie et les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration. Elle s'interroge sur l'importance et l'impact des expériences de discrimination sur les parcours des individus. L'enquête TeO a été réalisée auprès d'environ 22 000 personnes nées entre 1948 et 1990, vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. [...]

Le questionnaire de TeO explore l'histoire migratoire, décrit les parcours scolaires et professionnels, l'histoire résidentielle et les conditions de logement, la vie familiale, les modalités de transmission des langues et la religion. De façon transversale, il examine l'accès des individus aux biens et services (travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle. Bien qu'évoquant à de nombreuses reprises la couleur de la peau comme facteur de discrimination, l'enquête n'a finalement pas enregistré cette caractéristique personnelle, suivant en cela l'avis du Conseil constitutionnel du 15 novembre 2007. L'enquête est une coproduction de l'Ined et de l'Insee. Elle a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par les enquêteurs de l'Insee.

Pour plus d'information : <http://teo.site.ined.fr/> »

« S'intéressant à l'intégration et aux discriminations, l'enquête Trajectoire et Origine aborde la question de la diversité des populations sous deux angles principaux, d'une part les trajectoires migratoires et d'autre part l'appartenance à un groupe majoritaire ou minoritaire. Les catégories employées dans cet ouvrage relèvent donc de ces deux registres qui se recoupent en partie (cf. schéma ci-dessous). Le terme « population majoritaire » désigne l'ensemble des personnes, numériquement les plus nombreuses, qui résident en France métropolitaine et qui ne sont ni immigrées, ni natives d'un DOM, ni descendantes de personne(s) immigrée(s) ou native(s) d'un DOM. Les enquêtés sont par ailleurs distingués selon leur histoire migratoire (individuelle et familiale), en fonction de leur lieu de naissance (en métropole / hors métropole) et de leur nationalité à la naissance (Français ou non), ainsi que des pays ou départements de naissance et de la nationalité à la naissance de leurs parents. Les catégories qui suivent sont exclusives les unes des autres.

Les personnes nées hors de la France métropolitaine :

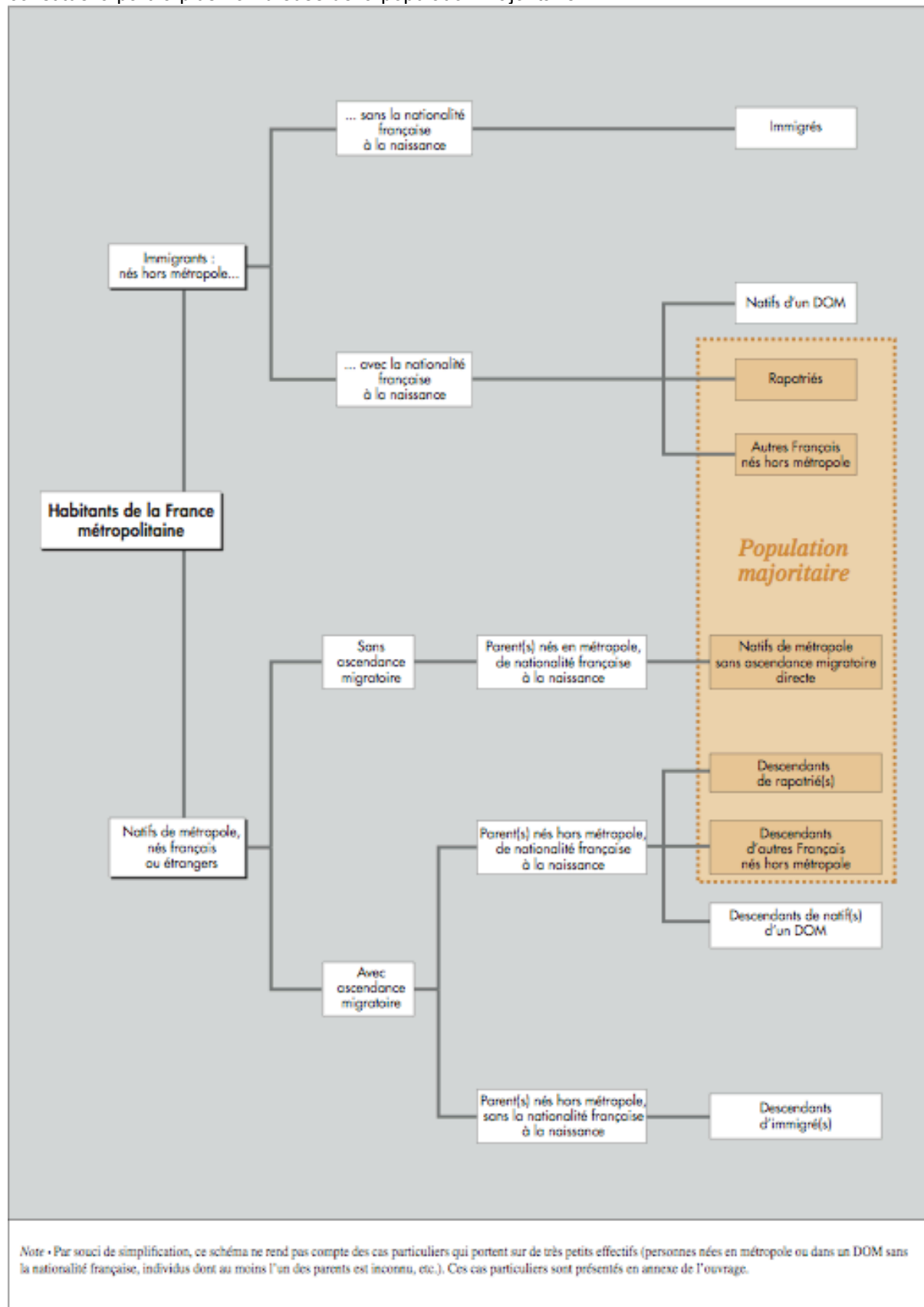
- **Immigrés** : personnes nées étrangères à l'étranger (frontières actuelles). Les immigrés constituent le groupe le plus important de la population immigrante (ensemble des personnes nées hors métropole, quelle que soit leur nationalité à la naissance).
- **Natifs d'un DOM** : personnes nées dans l'un des Départements d'Outre-mer (Guyane, Guadeloupe, Martinique et Réunion).
- **Rapatriés** : personnes nées françaises dans l'un des anciens territoires coloniaux avant les indépendances, soit dans l'un des pays suivants : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, Gabon, Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo, Djibouti, Comores, Madagascar, Vietnam, Cambodge et Laos. Les rapatriés sont inclus dans la population majoritaire.
- **Autres Français nés hors métropole** : personnes nées françaises en dehors de la France métropolitaine, mais ni dans un DOM, ni dans une ancienne colonie avant son indépendance. Cette catégorie est incluse dans la population majoritaire.

Les personnes nées en France métropolitaine :

- **Descendants d'immigré(s)** : personnes nées en France métropolitaine et dont au moins l'un des parents est immigré. Les descendants de couple mixte sont les personnes ayant un seul parent immigré.
- **Descendants de natif(s) d'un DOM** : personnes nées en France métropolitaine dont au moins un parent est né dans un DOM.
- **Descendants de rapatriés** : personnes nées en France métropolitaine d'au moins un parent est né français dans un ancien territoire colonial avant sa décolonisation. Cette catégorie est incluse dans la population majoritaire.
- **Descendants d'autres Français nés hors métropole** : personnes nées en France métropolitaine dont au moins un parent est né français hors métropole, mais ni dans un DOM, ni dans une ancienne colonie avant son indépendance. Cette catégorie est incluse dans la population

majoritaire.

• **Natifs de métropole sans ascendance migratoire** : personnes nées en France métropolitaine de parents français eux-mêmes nés en France métropolitaine. Cette catégorie constitue la part la plus nombreuse de la population majoritaire. »



Règles de classement des populations enquêtées

Catégorie de population	Définition	Règle de classement en cas de double appartenance	Cas particuliers
Personnes nées hors de la France métropolitaine			
Immigrés	Personnes nées étrangères à l'étranger (frontières actuelles).		Les personnes qui se sont déclarées françaises par réintégration sont ici considérées étrangères de naissance (par exemple, personnes nées françaises dans une colonie, devenues étrangères au moment de la décolonisation et qui ont par la suite été réintégrées la nationalité française).
Natifs d'un DOM	Personnes nées dans l'un des Départements d'Outre-mer (Guyane, Guadeloupe, Martinique et Réunion).	Le critère de lieu de naissance dans un DOM est prioritaire ; par exemple, une personne née dans un DOM de parents immigrés est classée native d'un DOM.	Il n'y a pas de condition de nationalité à la naissance. 0,8 % des natifs d'un DOM sont nés étrangers.
Rapatriés (inclus dans la population majoritaire)	Personnes nées françaises dans l'un des anciens territoires coloniaux avant les indépendances, soit dans l'un des pays suivants : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, Gabon, Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo, Djibouti, Comores, Madagascar, Vietnam, Cambodge et Laos.		
Autres Français nés hors métropole (inclus dans la population majoritaire)	Personnes nées françaises en dehors de la France métropolitaine, mais ni dans un DOM, ni dans une ancienne colonie avant son indépendance.		Sont comprises les personnes nées dans les COM (13 personnes enquêtées dans TeO)
Personnes nées en France métropolitaine			
Descendants d'immigré(s)	Personnes nées en France métropolitaine dont au moins l'un des parents est immigré.	Lorsque les deux parents sont immigrés de pays d'origine différents, c'est l'origine du père qui est retenue.	En l'absence de(s) parent(s) inconnu(s) c'est l'origine de la figure parentale de substitution qui a élevé l'enfant qui est retenue.
Descendants de deux parents immigrés	Personnes nées en France métropolitaine dont les deux parents sont nés étrangers à l'étranger.		En toute rigueur, un parent «immigré» devrait avoir vécu en France. Dans les faits, ce n'est pas toujours le cas. Les individus «descendants de deux parents immigrés», étant nés en France, sont supposés avoir une mère qui a elle-même immigré. Mais, dans quelques cas, le père de l'enquête n'a jamais immigré en France.
Descendants de couple mixte	Personnes nées en France métropolitaine d'un seul parent immigré. L'autre parent est soit inconnu, soit connu mais n'est pas immigré.	Le pays d'origine associé à l'enquête est celui du parent immigré.	Cette catégorie comprend les personnes dont le seul parent (ou figure parentale de substitution) connu est immigré (28 observations, soit 0,3 % de l'ensemble des descendants d'immigré).
Descendants de natif(s) d'un DOM	Personnes nées en France métropolitaine dont au moins un parent est né dans un DOM.	La priorité est donnée à l'ascendance immigrée dans le cas où l'un des parents est natif d'un DOM et l'autre est immigré.	
Descendants de rapatriés (inclus dans la population majoritaire)	Personnes nées en France métropolitaine dont au moins un parent est né français dans un ancien territoire colonial avant sa décolonisation.	La priorité est donnée à l'ascendance immigrée, à défaut à l'ascendance DOM, et dans le cas où l'un des parents est rapatrié et l'autre est immigré ou natif d'un DOM.	Le parent né français de naissance dans une colonie qui a pris la nationalité du pays à l'indépendance est considéré comme immigré et l'enquête est donc considéré descendant d'immigré(s) et pas descendant de rapatrié(s).
Descendants d'autres Français nés hors métropole (inclus dans la population majoritaire)	Personnes nées en France métropolitaine dont au moins un parent est né français hors métropole, mais ni dans un DOM, ni dans une ancienne colonie avant son indépendance.	La priorité est donnée à l'ascendance immigrée, à défaut à l'ascendance DOM, à défaut à l'ascendance rapatriée, dans le cas où l'un des parents est rapatrié et l'autre est immigré, natif d'un DOM ou rapatrié.	Pour cette catégorie, l'échantillon de TeO comprend 2 personnes enquêtées dont au moins l'un des parents est né dans un COM.
Natifs de métropole sans ascendance migratoire (inclus dans la population majoritaire)	Personnes nées en France métropolitaine de parents français eux-mêmes nés en France métropolitaine.	Par exclusion des catégories précédentes	

Population par sexe et âge de la population au 1er janvier 2011, France métropolitaine

	en %		
	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 15 ans	17,4	19,4	18,3
15-24 ans	11,8	12,9	12,3
25-34 ans	12,1	12,7	12,4
35-44 ans	13,3	14,0	13,7
45-54 ans	13,4	13,7	13,6
55-64 ans	12,8	12,8	12,8
65-74 ans	8,2	7,6	7,9
75 ans ou plus	11,0	6,9	9,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2010).

Département ou pays de naissance	Part des hommes (en %)	Répartition par âge en 2008 (en %)				Âge à l'arrivée en France métropolitaine (en %)		Effectifs pondérés (en milliers)	Effectifs non pondérés
		18- 25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46- 60 ans	Avant 10 ans	10-16 ans		
Antilles- Guyane	49	14	26	27	33	22	14	203	498
Réunion	44	16	29	22	33	21	10	88	214
Ensemble des natifs d'un DOM	48	14	27	26	33	22	13	291	712
Algérie	49	9	25	31	35	25	11	481	889
Maroc et Tunisie	51	13	25	26	36	19	15	679	1 194
Afrique sahélienne	47	14	28	32	26	9	6	137	665
Afrique guinéenne ou centrale	41	17	30	29	24	12	17	238	736
Asie du Sud-Est	52	3	23	29	45	25	20	116	774
Turquie	54	15	38	28	19	25	15	212	830
Portugal	51	6	9	32	53	33	19	414	847
Espagne et Italie	52	2	9	16	73	56	14	216	485
Autres pays de l'UE 27	38	8	22	30	40	11	6	381	754
Autres pays	45	12	28	28	32	13	9	710	1 282
Ensemble des immigrés	48	10	24	28	38	21	13	3 583	8 456
Population majoritaire	49	16	21	26	37			26 969	3 781
Ensemble de la population, âgée de 18 à 60 ans	49	17	22	26	35			34 699	21 761

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.
 Champ : Immigrés, natifs d'un DOM et groupe majoritaire âgés de 18 à 60 ans
 Lecture : 49 % des immigrés nés en Algérie sont des hommes, 25 % d'entre eux avaient entre 26 et 35 ans et 25 % avaient moins de 10 ans à leur arrivée en France.

Pays de naissance	Ensemble				%0-17 ans	%18-59 ans	%60 ans ou plus
	Total	0-17 ans	18-59 ans	60 ans ou plus			
Ensemble	5 147 723	335 108	3 624 943	1 187 673	6,51	70,42	23,07
Europe	2 013 974	115 291	1 179 252	719 432			
Europe des 27	1 798 894	82 368	1 042 111	674 416			
Espagne	262 512	3 974	116 953	141 584	1,51	44,55	53,93
Italie	323 305	4 299	115 018	203 988	1,33	35,58	63,09
Portugal	575 745	19 179	423 739	132 827	3,33	73,60	23,07
Royaume-Uni	142 539	16 308	85 381	40 849			
Afrique	2 210 044	140 336	1 695 708	374 001			
Afrique sahélienne	174 638	11 996	148 073	14 568	6,87	84,79	8,34
Burkina Faso	5 242	792	4 190	260	15,10	79,94	4,96
Gambie	1 523	107	1 362	54	7,01	89,45	3,53
Mauritanie	12 316	888	10 145	1 283	7,21	82,37	10,42
Niger	2 430	192	2 149	90	7,89	88,41	3,70
Sénégal	73 209	4 107	62 357	6 745	5,61	85,18	9,21
Tchad	3 588	504	2 922	161	14,05	81,45	4,50
Guinée (Conakry)	18 839	1 425	16 351	1 063	7,56	86,79	5,64
Mali	57 490	3 982	48 596	4 911	6,93	84,53	8,54
Afrique guinéenne	275 524	28 553	237 039	9 932	10,36	86,03	3,60
Bénin	13 260	815	11 424	1 021	6,15	86,16	7,70
Cameroun	55 414	6 522	46 437	2 455	11,77	83,80	4,43
Centrafrique	10 792	1 670	8 778	345	15,47	81,33	3,19
Congo	51 670	5 850	43 820	2 000	11,32	84,81	3,87
Congo (Rep.dém)	49 844	5 362	43 435	1 047	10,76	87,14	2,10
Côte-d'Ivoire	57 200	5 062	50 877	1 261	8,85	88,95	2,20
Gabon	11 572	1 448	9 935	189	12,52	85,85	1,63
Nigéria	3 897	409	3 409	79	10,50	87,46	2,04
Togo	16 851	1 100	14 384	1 367	6,53	85,36	8,11
Ghana	5 025	315	4 541	169	6,27	90,37	3,35
Algérie	702 324	41 699	482 558	178 066	5,94	68,71	25,35
Maroc	645 246	31 061	511 607	102 578	4,81	79,29	15,90
Tunisie	230 821	8 392	169 681	52 749	3,64	73,51	22,85
Asie	730 964	51 236	603 018	76 710			
Asie du Sud-est :	160 826	9 085	122 232	29 509	5,65	76,00	18,35
Cambodge	51 614	1 483	41 072	9 059	2,87	79,58	17,55
Vietnam	74 245	7 389	51 205	15 651	9,95	68,97	21,08
Laos	34 967	213	29 955	4 800	0,61	85,66	13,73
Inde	28 625	2 512	23 578	2 535			
Japon	17 285	1 119	14 601	1 565			
Liban	34 995	1 201	29 229	4 565			
Pakistan	16 842	1 895	14 257	690			
Sri-Lanka	33 678	2 651	29 339	1 687			
Chine	73 492	5 888	64 142	3 463			
Philippines	11 585	586	10 398	602			
Turquie	234 512	13 756	199 905	20 851	5,87	85,24	8,89

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensement 2007, exploitation principale.

Tableau 1 - Les pères immigrés : plus souvent ouvriers non qualifiés

	Catégorie socioprofessionnelle du père											Effectifs non pondérés
	Agriculteur	Artisan, commerçant	Cadre	Profession intermédiaire	Employé:			Ouvrier:			Non connue	
					total	qualifié	non qualifié	total	qualifié	non qualifié		
Descendants d'un père immigré...	1	12	4	7	6	3	3	67	41	26	3	5124
... né en :												
Algérie	1	10	1	5	7	3	4	73	39	34	4	977
Maroc et Tunisie	1	12	3	5	6	2	4	71	43	28	3	732
Afrique sahélienne	0	6	8*	5*	12	3	9	64	34	30	6	292
Asie du Sud-Est	5	11	10	16	9	7	2	47	20	27	3	261
Turquie	0	27	2*	2*	2	1	1	63	33	30	4	299
Portugal	0	12	1*	6	2	1	1	78	53	25	1	691
Espagne et Italie	2	16	3	9	4	2	2	65	43	22	1	1171
Autre UE27	3	8	13	14	8	6	3	48	31	17	6	279
Autres pays	1	12	13	12	14	11	4	41	27	13	8	422
Descendants de natifs d'un DOM	0	5	7	16	25	21	5	40	29	11	7	495
Population majoritaire	7	13	10	16	12	10	2	39	27	13	3	2760
Ensemble de la population métropolitaine	7	13	10	15	11	9	2	42	28	15	3	15 546

Source - Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.
 Champ - Individus âgés de 18 à 50 ans, vivant en France métropolitaine et ayant terminé leurs études et exerçant ou ayant exercé un emploi au moment de l'enquête
 La profession du père est renseignée au moment où la personne enquêtée avait 15 ans. La définition retenue pour délimiter l'emploi non qualifié au sein des employés (Chardon, 2001) repose sur le critère d'adéquation entre contenu des emplois et spécialité de formation des individus qui les exercent. Une profession est ainsi définie comme qualifiée si son accès en début de carrière nécessite une formation spécifique. Pour les ouvriers, l'emploi non qualifié est défini à partir des codes de la nomenclature Insee des professions et catégories socioprofessionnelles (codes 67, 68 et 69 de la PCS 2003).
 Lecture - 73 % des pères (des descendants d'immigrés) venus d'Algérie étaient ouvriers (39 % ouvriers qualifiés et 34 % ouvriers non qualifiés), 6,7 % étaient employés, 6,7 % professions intermédiaires, 10 % artisans et commerçants, 1,3 % cadres et 0,5 % agriculteurs.

« Cinquante six pour cent des fils d'ouvriers âgés de 30 à 50 ans travaillent dans une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père, qu'ils soient ou non descendants d'immigrés. Les fils d'immigrés d'Espagne ou d'Italie sont les plus nombreux à ne pas exercer le même métier d'ouvrier que leurs pères (58 %) tandis que les fils d'immigrés d'Europe sont les moins nombreux à être dans ce cas (45 %). Les fils d'immigrés du Maghreb ou du Portugal exercent deux fois moins fréquemment que leurs pères le métier d'ouvrier. La sortie du milieu ouvrier se fait le plus souvent vers les professions intermédiaires, un peu plus souvent pour les descendants d'immigrés d'origine espagnole ou italienne ou portugaise. Pour les descendants d'immigrés d'origine algérienne ou marocaine ou tunisienne, les sorties se font un peu plus fréquemment vers des postes d'employés.

La mobilité professionnelle des filles d'immigrés est moins importante que celle des fils d'immigrés lorsque le père est ouvrier. Les descendantes d'immigrés sont très souvent des employées (59 % contre 56 % pour la population majoritaire). Leur présence parmi les cadres et les professions intermédiaires est proche de celle de leurs homologues de la population majoritaire, voire un peu supérieure pour les descendants d'immigrés d'origine algérienne ou marocaine ou tunisienne. Elles sont en revanche moins souvent cadres que les descendants quelle que soit l'origine géographique du père.

Les destins professionnels des fils et des filles d'immigrés d'origine ouvrière comme ceux de la population majoritaire d'origine ouvrière sont en partie liés aux évolutions structurelles de l'économie et de l'emploi. Entre 1973 et 2008, la part d'ouvriers parmi les actifs a sensiblement baissé alors que celle des employés a sensiblement augmenté comme la part des cadres et des professions intermédiaires. Les catégories socioprofessionnelles en croissance ont donc été alimentées pour partie par des individus d'origines sociales diverses permettant ainsi aux fils et aux filles d'ouvrier d'accéder plus facilement aux catégories socio professionnelles plus élevées. »

Tableau 2 - Les enfants d'immigrés : plus souvent ouvriers qualifiés et professions intermédiaires

	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés			Ouvriers			Effectifs non pondérés
					total	qualifiés	non qualifiés	total	qualifiés	non qualifiés	
HOMMES											
Descendants d'un père immigré...	0*	7	12	22	17	7	9	43	32	11	2457
...né en											
<i>Algérie</i>	0	6	8	22	18	6	12	47	35	11	439
<i>Maroc et Tunisie</i>	0	9	8	23	20	7	13	41	30	12	324
<i>Afrique sahélienne</i>	0	2	6	16	29	14	15	47	31	17	138
<i>Asie du Sud-Est</i>	0	4	32	15	14	7	8	35	20	16	138
<i>Turquie</i>	0	12	6	14	7	0	7	62	43	19	159
<i>Portugal</i>	0	6	10	24	15	6	9	46	35	11	344
<i>Espagne et Italie</i>	0*	8	14	23	14	7	6	42	31	11	590
<i>Autre pays de l'UE27</i>	0	5	22	21	14	8	6	39	34	5	140
<i>Autres pays</i>	0,5*	4	16	24	23	10	13	32	23	10	215
Descendants de natifs d'un DOM	0	3	9	30	26	14	12	32	22	9	234
Population majoritaire	3	7	17	26	14	7	7	34	25	9	1315
Ensemble de la population métropolitaine	2	7	16	25	14	7	8	36	26	10	7509
FEMMES											
Descendantes d'un père immigré...	0	3	9	22	55	26	29	11	4	6	2637
...né en :											
<i>Algérie</i>	0	3	7	17	58	25	33	14	5	10	538
<i>Maroc et Tunisie</i>	0	2	10	22	57	28	30	10	5	4	408
<i>Afrique sahélienne</i>	0	0	5	27	62	34	28	7	5	1	154
<i>Asie du Sud-Est</i>	0	0	20	31	39	12	27	10	6	4	123
<i>Turquie</i>	0	2	1	10	57	25	33	31	11	20	140
<i>Portugal</i>	0	5	9	18	59	29	30	9	3	6	347
<i>Espagne et Italie</i>	1	5	7	24	54	26	28	9	4	5	581
<i>Autre pays de l'UE27</i>	0	2*	15	25	47	24	24	10	3	7	139
<i>Autres pays</i>	0	0	19	36	40	24	16	4	2	2	207
Descendantes de natifs d'un DOM	0	3	10	29	52	33	20	6	4	2	269
Population majoritaire	1	3	13	24	49	25	23	10	4	6	1445
Ensemble de la population métropolitaine	1	3	12	23	50	24	25	11	4	7	8037
ENSEMBLE											
Descendants et descendantes d'un père immigré...	0	5	11	22	35	16	19	27	19	9	5124
...né en :											
<i>Algérie</i>	0	5	8	19	39	16	23	30	19	11	977
<i>Maroc et Tunisie</i>	0	5	9	22	38	17	21	26	18	8	732
<i>Afrique sahélienne</i>	0	1	5	21	44	23	21	29	19	10	292
<i>Asie du Sud-Est</i>	0	2	27	22	26	9	17	24	14	10	261
<i>Turquie</i>	0	8	4	12	28	10	18	49	29	20	299
<i>Portugal</i>	0	6	9	21	36	17	19	28	20	9	691
<i>Espagne et Italie</i>	0	7	11	23	32	16	16	27	19	8	1171
<i>Autre pays de l'UE27</i>	0	4	19	23	29	15	14	26	20	6	279
<i>Autres pays</i>	0	2	18	30	32	17	15	18	13	6	422
Descendants et descendantes de natifs d'un DOM	0	3	10	30	39	23	16	19	14	6	495
Population majoritaire	2	5	15	25	31	16	15	22	15	8	2760
Ensemble de la population métropolitaine	2	5	14	24	32	16	16	24	15	8	15546

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.

Champ : Individus âgés de 18 à 50 ans, vivant en France métropolitaine et ayant terminé leurs études et exerçant ou ayant exercé un emploi au moment de l'enquête.

La profession du père est renseignée au moment où la personne enquêtée avait 15 ans. La définition retenue pour délimiter l'emploi non qualifié au sein des employés (Chardon, 2001) repose sur le critère d'adéquation entre contenu des emplois et spécialité de formation des individus qui les exercent. Une profession est ainsi définie comme qualifiée si son accès en début de carrière nécessite une formation spécifique. Pour les ouvriers, l'emploi non qualifié est défini à partir des codes de la nomenclature Insee des professions et catégories socioprofessionnelles (codes 67, 68 et 69 de la PCS 2003).

Lecture : 73 % des pères immigrés nés en Algérie étaient ouvriers (39 % ouvriers qualifiés et 34 % ouvriers non qualifiés), 7 % étaient employés, 7 % professions intermédiaires, 10 % artisans et commerçants, 1 % cadres et 0,5 % agriculteurs.